



Les AFC ont la famille au cœur depuis

120 AFC
ANS

Madame, Monsieur,

Chers adhérents, Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale de notre association qui aura lieu :

le mercredi 11 Juin 2025 à la salle paroissiale de Fétilly rue du Faisan.

(possibilité de se retrouver dès 18H30 pour la messe à la Cathédrale)

A 19H30, assemblée générale ordinaire.

- Le Rapport d'activité, le rapport moral et le Rapport financier 2025 seront ensuite soumis au vote.
- Nous procéderons au renouvellement au tiers du Conseil d'administration.

A 20h45, notre rencontre se poursuivra avec un Barbecue garni des plats salés apportés par chacun.

L'apéritif, les grillades et le dessert seront offerts par notre association.

Pour nous permettre d'ajuster les quantités, pensez à vous inscrire !

N'hésitez pas à nous rejoindre pour mettre votre enthousiasme, votre créativité, vos talents, vos convictions au service des familles. Nous attendons votre candidature.

Rappelons que : notre vocation consiste essentiellement au bien commun et non à agir comme un lobby qui porterait les intérêts d'une communauté particulière. Et s'il n'est pas un but en soi, le dynamisme de tout le mouvement des AFC conditionne notre audience et le bien qui peut être fait par l'ensemble des associations familiales catholiques. N'hésitons pas à renouveler notre adhésion et à faire connaître notre association, inviter des amis... La conjoncture, nous invite dans la fidélité à l'enseignement de l'Eglise, à un surcroît d'engagement et de créativité pour porter la parole des familles. En donnant les voix de votre famille, vous permettez à notre mouvement de « peser » davantage et d'être toujours plus représentatif de ce que nous portons : la famille, cellule vitale de la société ; les parents, premiers et principaux éducateurs ; la dignité de la personne humaine de sa conception à sa mort naturelle...

Nous sommes le second mouvement de l'UNAF, l'Union Nationale des Associations Familiales, notre organisme de représentation institutionnel des familles. Savez-vous que le gouvernement est tenu de consulter l'UNAF chaque fois qu'il légifère en matière de politique familiale ?

Ainsi, en ce moment... Un représentant AFC défend les droits familiaux dans les retraites (les trimestres des mères de famille) au sein du Conseil d'Orientation des Retraites (COR). Un représentant AFC siège au Conseil Consultatif National d'Ethique (CCNE). Un recours juridique est en cours d'examen au ministère de l'Education nationale à propos du programme EVARS. La présidente de la CNAFC a été reçue la semaine dernière au cabinet de François Bayrou pour parler de politique familiale et de transformation de l'Etat. En Charente-Maritime, nous avons 2 représentants à l'UDAF/CAF.

Adhérer ne veut pas dire « être bénévole actif » ; ce qui importe, ce sont avant tout les suffrages des familles. La plupart des adhérents ne sont pas bénévoles actifs. Adhérer au AFC est compatible et complémentaire avec un engagement spirituel dans un mouvement d'Eglise. Les AFC ne sont liées à aucun parti politique.

Vous trouverez en pièce jointe la convocation à l'AGO, un mandat pour un éventuel vote par procuration à nous retourner avant le 9 juin 2025 et un bulletin pour renouveler votre adhésion si vous ne l'avez déjà fait.

Vous pouvez également réadhérer en ligne ICI L'option « prélèvement automatique » vous ôtera le souci d'avoir à penser chaque année à renouveler votre adhésion.

Dans l'attente de votre réponse et dans la joie de vous retrouver pour ce temps fort et convivial de la vie de notre association, bien à vous

Hélène AUDINET Présidente AFC LA ROCHELLE,

Diane de Montbron Vice-Présidente, Paul-Henri Boudy Trésorier, Christelle Hosteing Secrétaire, Véronique Du Hamel, Alexandra Mac Laine, Marc de Ternay, Rémi Voisin